



**Courrier adressé au
Candidat(e) à l'élection présidentielle**

Pantin, le 9 Mars 2017

Madame / Monsieur le(a) candidat(e) à l'élection présidentielle,

La CFTC représente un courant de pensée historique majeur, clé de voûte de l'architecture sociale de notre pays, notamment, parce qu'elle estime que l'Homme est l'élément essentiel de l'activité économique dont il est à la fois, la cause et le but.

La CFTC affirme qu'il est nécessaire que les conditions mêmes de cette activité permettent le développement normal de la Personne humaine par la juste satisfaction de ses besoins matériels, intellectuels et moraux, dans l'ordre individuel, familial et social.

Elle défend la dignité sacrée de chaque être humain et entend transformer la société par la recherche du bien commun et la concorde sociale et non par le développement systématique des antagonismes.

Vous présentez votre candidature à la présidence de la République. Organisation politique au sens premier et noble du terme (contribution à l'édification de la Cité), la CFTC n'est pas partisane. C'est, soucieuse de son devoir de neutralité, qu'elle aborde par conséquent ces échéances cruciales pour l'avenir de notre pays.

Pour autant, nous souhaitons sur les sujets qui touchent à nos missions premières, vous entretenir et vous solliciter sur certaines des préoccupations de nos concitoyens telles qu'elles sont exprimées et relayées par nos 140 000 adhérents présents sur la totalité des territoires français et dans l'ensemble des secteurs professionnels.

Les réponses que vous voudrez bien apporter aux questions ci-après seront analysées, synthétisées et restituées à nos adhérents et autres sympathisants via notre site internet www.cftc.fr sans aucun jugement de valeur. Il appartiendra alors à chacun d'entre eux d'alimenter librement sa réflexion puis son choix.

.../...

Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

1. FORMATION / EMPLOI / CHÔMAGE

1.1 Formation initiale, orientation, apprentissage et insertion professionnelle des jeunes

La fin de la scolarité obligatoire sanctionnée ou non par un diplôme et l'entrée dans la vie active constituent une période charnière dans la vie de chaque jeune. En fonction des parcours de chacun, l'insertion sur le marché du travail peut s'avérer plus ou moins longue et chaotique. Entre 110 000 à 140 000 jeunes quittent chaque année le système scolaire sans aucune qualification ; 27% des contrats d'apprentissage sont rompus en cours de formation ; près d'un candidat sur trois ne va pas au bout de sa démarche de VAE...

Avec un taux de chômage des 16-25 ans de 25,7% (18,4% dans l'UE), il est primordial d'intervenir en faveur de ce public afin de ne laisser personne sur le bord du chemin.

Question 1 *Quels peuvent-être les leviers pour garantir une orientation scolaire pertinente puis un accompagnement de qualité pour tous les jeunes ? Comment lever les nombreux obstacles à leur insertion professionnelle ?*

1.2. Se former : évolution sociale et sécurisation des parcours professionnels

Face à un taux de chômage élevé et une augmentation de la précarité, les salariés peuvent se sentir démunis. Dans ce contexte, la formation professionnelle continue se positionne comme une thématique aux multiples vertus : outils de sécurisation des parcours professionnels, vecteur de développement pour les salariés et les entreprises, passeport pour l'emploi existant ou à venir, rempart contre le chômage, ...

Question 2 *Comment selon vous intégrer l'ensemble de la population active dans cette dynamique d'évolution sociale et de sécurisation des parcours ? Quels doivent-être les effets attendus de la formation professionnelle continue ?*

2. ECONOMIE / EMPLOI / RÉMUNÉRATIONS

2.1 Trajectoire économique

L'année 2016 s'est soldée par une croissance de 1,1 % et ce, malgré un « alignement providentiel des planètes » : la croissance française profitait à la fois d'une politique monétaire accommodante, d'un pétrole bon marché et d'une trajectoire favorable de l'Euro sur le marché des changes. Il faut craindre pour l'année 2017 un environnement économique moins porteur, d'autant plus qu'au niveau mondial, de nombreuses mesures protectionnistes semblent se mettre en place.

Question 3 *Sur quelle trajectoire économique (PIB, finances publiques, etc.) se base votre programme ? Quelle(s) mesure(s) mettriez-vous en place pour retrouver une croissance porteuse d'emplois pérennes ?*

2.2 Émergence des nouvelles formes d'emploi – « ubérisation »

Les plateformes collaboratives transforment peu à peu la façon d'appréhender l'activité et par conséquent, le monde du travail. Certaines plateformes de services à la demande permettent à des personnes d'exercer une activité professionnelle régulière. Ces nouvelles formes d'emploi sont également nées dans un contexte social très difficile. En effet, le chômage de masse devient structurel et la pauvreté progresse dans notre pays. Les travailleurs sont invités à accepter toute sorte de condition de travail, notamment très précaire. Il est donc important d'analyser ces nouvelles formes d'emploi afin de s'assurer qu'elles ne constituent pas, en réalité, un recul des droits sociaux des travailleurs.

Question 4 *Quelle politique mettriez-vous en place pour accompagner l'essor de ces nouvelles formes d'emploi sans remettre en question les droits sociaux des travailleurs ?*

Question 5 *Le numérique bouleverse l'emploi ; il fait disparaître des métiers, en crée d'autres, pour l'instant insuffisamment intéressants pour le salarié. L'homme doit y trouver sa part et sa place. C'est pour cela que la CFTC appelle à un Grenelle du numérique et de la robotique. Soutiendrez-vous cette initiative ?*

2.4 Revenu universel / revenu de dignité

Alors que le débat se focalise sur le revenu universel, la CFTC attachée à la valeur travail comme mode d'insertion et d'épanouissement dans la société préfère fonder sa réflexion sur les récentes études de l'ONPES (observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale) sur les budgets de référence qui pourraient déboucher sur le revenu de dignité. Par ailleurs, elle préconise un revenu contributif. Conditionné à l'exercice d'une activité reconnue comme produisant une valeur économique mais aussi sociale et sociétale ajoutée, ce revenu contributif agirait comme un complément de revenu durant les transitions professionnelles afin de sécuriser / encourager celles-ci. Il garantirait également un niveau de revenu digne.

Question 6 *Comment pensez-vous garantir un niveau de revenu digne qui permette au travailleur et à sa famille de vivre décemment ?*

3. CONDITIONS DE TRAVAIL / SANTÉ AU TRAVAIL

La CFTC entend rappeler l'importance de la culture d'une vision positive du monde du travail. Cela passe autant par l'amélioration du dialogue social qui doit s'apprendre (mise en œuvre de compétences relationnelles, émotionnelles, de connaissance des besoins de l'autre, rappel des règles de base de la psychologie et de la communication non violente, rappel du rôle, des droits et des devoirs de chacun des acteurs de l'entreprise : chef d'entreprise, IRP, syndicats, managers, chaque salarié, etc....) que par la prévention des risques psychosociaux.

Question 7 *De nombreux maux pourraient être évités si toutes les entreprises mettaient en œuvre certains principes liés au développement professionnel, à l'environnement de travail, au management, au salaire, au besoin de reconnaissance, etc... Pensez-vous proposer une campagne nationale de sensibilisation au bien-être au travail afin que les salariés puissent retrouver sens et sérénité ?*

4. PROTECTION SOCIALE

4.1 Pénibilité

Dans un objectif de justice sociale, de traitement équitable (réaffirmé par la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites), il nous apparaît essentiel de tenir compte des disparités d'espérance de vie qui résultent du caractère pénible de certains métiers. Selon nous, un système de réparation de l'usure prématurée provoquée par la pénibilité est indispensable tout particulièrement avec les interventions successives des pouvoirs publics pour décaler l'âge de départ en retraite via un report des bornes d'âges ou le jeu des annuités/points à comptabiliser pour obtenir une pension de retraite complète.

La loi du 9 novembre 2010 a créé un système de réparation des pénibilités qu'elle a assorti d'un dispositif de prévention. Malgré un cadre juridique imparfait, la CFTC a accompagné la mise en œuvre du compte pénibilité qui a aujourd'hui rejoint le CPA.

Question 8 *Quelles sont vos intentions au regard du dispositif de prise en compte de la pénibilité ? Souhaitez-vous le pérenniser et le cas échéant lui apporter des modifications ou au contraire souhaitez-vous qu'il soit supprimé. Le cas échéant, avez-vous une proposition alternative et quelle est-elle ?*

4.2. CPA (Compte personnel d'activité)

Au-delà du compte pénibilité, le CPA comprend également le compte personnel formation ainsi que le compte d'engagement citoyen. La CFTC voit dès à présent ce CPA comme un outil de sécurisation et de dynamisation des parcours professionnels. La concertation en cours nous offre l'opportunité d'en faire un réel outil de pilotage des parcours de vie - autant professionnels que personnels - en privilégiant la liberté de choix. Dans cette logique, la CFTC préconise l'intégration à termes d'autres droits et/ou comptes sociaux tel que le droit au logement ou encore un compte temps.

Question 9 *Quelles évolutions envisagez-vous apporter au CPA ?*

4.3 Articulation couverture de base et complémentaire

Le système français de couverture santé se caractérise par une construction à deux étages avec une assurance maladie de base et des organismes complémentaires d'assurance maladie (OCAM). Cette construction peut être réinterrogée aujourd'hui, tant en ce qui concerne le reste-à-charge laissé aux assurés qu'en terme de simplification du système. Certains proposent d'aller vers une fusion de ces deux étages, d'autres cherchent à établir de nouveaux modes d'articulation entre l'Assurance maladie et les OCAM.

Question 10 *Pensez-vous qu'il y ait matière aujourd'hui à repenser cette architecture de la couverture de soins afin d'en améliorer l'efficacité, en réduisant notamment le reste à charge à l'instar du régime d'Alsace-Moselle d'assurance-maladie ?*

4.4 Retraite

Le dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites est explicite sur ce point : une nouvelle réforme des retraites n'est pas nécessaire actuellement si l'on se place du strict point de vue financier. Certes le report de l'âge de la retraite aurait pour effet d'augmenter le niveau de vie des retraités ou de réduire le prélèvement global opéré en vue de la retraite, mais la CFTC conteste le discours souvent tenu, selon lequel la réforme des retraites est nécessaire dans une perspective d'équilibre financier.

Par ailleurs, une récente étude du Conseil d'orientation des retraites démontre qu'un relèvement de l'âge légal à 65 ans augmente certes la population active et la richesse nationale mais pendant une période de transition dont la durée n'est pas négligeable (15 années), elle contribue aussi à augmenter le chômage.

La CFTC souhaite redonner un peu d'arbitrage personnel dans la société de demain. La retraite doit résulter du choix de chacun entre revenu et temps de loisirs et familiaux. Certains peuvent préférer travailler plus longtemps pour bénéficier de revenus plus élevés, d'autres moins longtemps en assumant un revenu plus modeste. Il est donc souhaitable de favoriser la retraite choisie.

Question 11 *Envisagez-vous de réformer le système de retraite de base ? Si oui quel type de réforme engagerez-vous ? Une réforme paramétrique consistant en une action sur les leviers des bornes d'âges, de la durée de cotisation ou une réforme plus profonde s'apparentant à une réforme systémique ?*

Question 12 *Que comptez-vous faire pour préserver le pouvoir d'achat des retraités et améliorer celui des plus précaires d'entre eux ?*

5. HANDICAP

Accès à l'emploi

Pour que le monde du travail devienne inclusif et que les personnes en situation de handicap puissent accéder à l'emploi au même titre que les autres, il faut avant tout modifier la perception du handicap. Or, plus d'1 salarié sur 2 ne se sent pas préparé pour travailler auprès de collaborateurs handicapés. Pour une majorité de salariés, les actions de communication interne et de sensibilisation ne sont pas suffisantes, pas plus que la communication externe.

Question 13 *Quelles sont vos propositions pour rendre le monde du travail plus inclusif ? Etes-vous favorable à des lois plus sévères ou du moins, à obliger les entreprises et les acteurs publics à un respect strict et effectif de la loi du 11 février 2005 ?*

6. FAMILLES

Pour la CFTC, la famille est le lieu privilégié de l'éducation des enfants, de l'apprentissage de la vie en société et de l'exercice des solidarités intergénérationnelles. Elle constitue donc une valeur fondatrice à laquelle les Français sont très attachés comme en témoignent divers sondages récents. La spécificité de notre politique familiale a permis à la France de disposer du taux de natalité le plus élevé d'Europe conjugué à un taux d'emploi féminin particulièrement important. Source de croissance, porteuse de projet et d'avenir pour la société, la CFTC a toujours défendu cette spécificité. Elle est également attachée au libre choix que procure encore insuffisamment, selon elle, la politique familiale française.

Question 14 *Si vous partagez cette approche que comptez-vous faire pour valoriser le temps consacré à leur famille (enfants et ascendants) de ceux qui font ce choix, à un ou plusieurs moments de leur vie ? Seriez-vous prêt à reconnaître ce temps comme une activité à part entière ? Pour ceux souhaitant concilier vie professionnelle et vie familiale, quelles améliorations entendez-vous apporter aux dispositifs existants mais insuffisants (accueil de la petite enfance et des ascendants) ?*

7. LOGEMENT / FAMILLES

Le logement constitue un aspect essentiel des conditions de vie des familles. L'accès au logement et l'adéquation entre celui-ci et les besoins d'une famille sont eux-mêmes très dépendants des conditions d'emploi. Les mobilités professionnelles seront d'autant moins subies qu'elles seront rendues possibles par des conditions de logement facilitant les déplacements géographiques.

Question 15 *Dans un contexte de mutation de la famille et du marché du travail comment développer l'offre de logements adaptés à ces nouveaux besoins et ce à un prix abordable ?*

8. ECOLOGIE / RSE

8.1 Transition écologique et énergétique

Pour que la France puisse respecter l'Accord de Paris sur le climat dont elle est signataire, une politique environnementale – qui intègre à la fois le court, le moyen et le long terme, mais aussi l'écologie, l'économie et le social – doit être mise en place. Tous les secteurs de l'économie sont concernés (l'énergie, l'habitat, le transport, l'agro-alimentaire, l'industrie, les services...), avec des impacts sociaux conséquents au niveau de l'emploi (des emplois disparaîtront, d'autres s'hybrideront, d'autres seront créés). Une fiscalité écologique s'avère nécessaire qui soit réellement au service de la transition écologique et énergétique : le coût économique et social de l'inaction pouvant être supérieur au coût de l'action. Des instances de gouvernance ont été mises en place par le Grenelle de l'Environnement dont les syndicats sont partie prenante.

Question 16 *Quelles sont selon vous les grands contours de cette politique environnementale ?*

8.2 Devoir de vigilance des entreprises et transparence des pratiques

Pour garantir une consommation responsable et éviter de nouvelles catastrophes telles que le Rana Plaza et l'Erika une loi sur le devoir de vigilance des entreprises a été votée par le Parlement.

Question 17 *Quelles garanties pouvez-vous nous apporter sur l'application de cette loi et sur la transparence des pratiques ? Défendez-vous l'idée que les salariés et leurs représentants doivent être informés et consultés quant aux risques existants et quant aux mesures de vigilance prises pour les réduire ?*

9. SERVICES PUBLICS

La CFTC estime que notre pays a besoin d'un État régulateur et protecteur, garant de la cohésion sociale et acteur du développement économique. C'est pourquoi elle reste attachée à l'existence de services publics de qualité, disposant des moyens humains et matériels pour remplir leurs missions au service de la population sur tout le territoire national. Elle admet cependant que ces missions ont vocation à s'adapter pour répondre, au mieux, à des besoins par nature évolutifs.

Question 18 *Au regard de l'évolution des besoins et des mutations de la société, quelle conception avez-vous des services publics de demain ? quelles répercussions sur l'organisation de la fonction publique et sur ses effectifs ?*

10. EUROPE

Dumping social, fiscal et environnemental

Les Etats membres de l'Union européenne ont des normes sociales, environnementales et des niveaux de fiscalité très différents. Il en résulte de forts déséquilibres et une concurrence déloyale de la part de certains Etats.

Pleinement consciente de ces divergences, la Commission européenne tente de favoriser une convergence sociale entre les Etats, en proposant un socle commun de droits sociaux et une révision de la directive sur le détachement des travailleurs. Une majorité d'Etats membres, y compris de la Zone Euro, se sont montrés réservés, voire totalement opposés à ces propositions. L'Europe est actuellement dans une impasse sur ces sujets.

Question 19 *Êtes-vous favorable à une harmonisation de la législation sociale, environnementale et fiscale européenne. Si oui, quelles sont les voies pour y parvenir ?*

11. DIALOGUE SOCIAL

La démocratie sociale est plus que jamais d'actualité en ces temps où le monde du travail connaît de profondes mutations. Pour tirer pleinement profit des transitions numériques ou énergétiques en cours, la consolidation et pérennisation d'un climat de confiance s'impose. Pour ce faire, il est nécessaire de poursuivre les réformes visant un dialogue social performant que ce soit au niveau national, au niveau des branches ou encore de l'entreprise. Un dialogue social qui reconnaisse et respecte le rôle des corps intermédiaires, qui assure la pleine et loyale participation de tous les acteurs concernés et garantisse le respect des accords conclus entre partenaires sociaux.

Question 20 *Quelles seront vos mesures pour la formalisation d'un dialogue social efficient en matière économique et sociale qui puisse permettre à chaque voix du syndicalisme de s'exprimer ?*

Dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame/Monsieur le(a) candidat(e), l'expression de nos salutations distinguées.



Bernard SAGEZ
Secrétaire Général



Philippe LOUIS
Président Confédéral